



#PollutionMaritime

Que faire en cas de contact du produit avec la peau ?

En cas de contact du produit avec la peau, il convient :

- d'éliminer le maximum par essuyage ;
- ne jamais utiliser d'essence, de kérosène ou d'autres solvants pour laver la peau contaminée ;
- laver la zone affectée avec du savon et de l'eau.

En cas de souillure minime de la peau, il convient d'enlever le produit à l'aide d'huile végétale ou une huile blanche, de la paraffine tiède ou un savon recommandé à cet effet.

En cas d'irritation cutanée, d'apparition d'un oedème ou des rougeurs persistantes, il est préférable de consulter un médecin.